

## COMMISSION DE SUIVI DE SITE

21 JUIN 2016



# Rappel des étapes précédentes du projet

# Rappel des étapes précédentes du projet

**2003-2006** : concertation locale sur le projet en partenariat avec la ville d'Ivry-sur-Seine

**2006-2008** : études de faisabilité du projet de transformation du centre Ivry-Paris 13 en un Centre de Valorisation Organique et Energétique

**2009** : débat organisé par la CNDP

**mai 2010** : suite au débat public, décision du Sycotom de poursuivre le projet et de conduire une concertation en 3 temps

## Rappel des étapes précédentes du projet

**juillet à décembre 2010** : 1<sup>er</sup> temps de concertation post-débat, sous l'égide d'un garant : dimensionnement, réversibilité, impacts et surveillance du centre

**Premier semestre 2011** : 2<sup>nd</sup> temps de concertation post-débat : charte de qualité environnementale et programme détaillé de l'opération

**juin 2011** : approbation par le Comité syndical du programme de l'opération et de la procédure de dialogue compétitif

**17 octobre 2014** : attribution du marché au groupement IP13

**2 février 2015** : signature du marché

➔ **2 décembre 2015** : 3<sup>ème</sup> temps de concertation post-débat. Installation du Comité de suivi

# Le projet issu du dialogue compétitif

## Rappel des objectifs du projet (1/2)

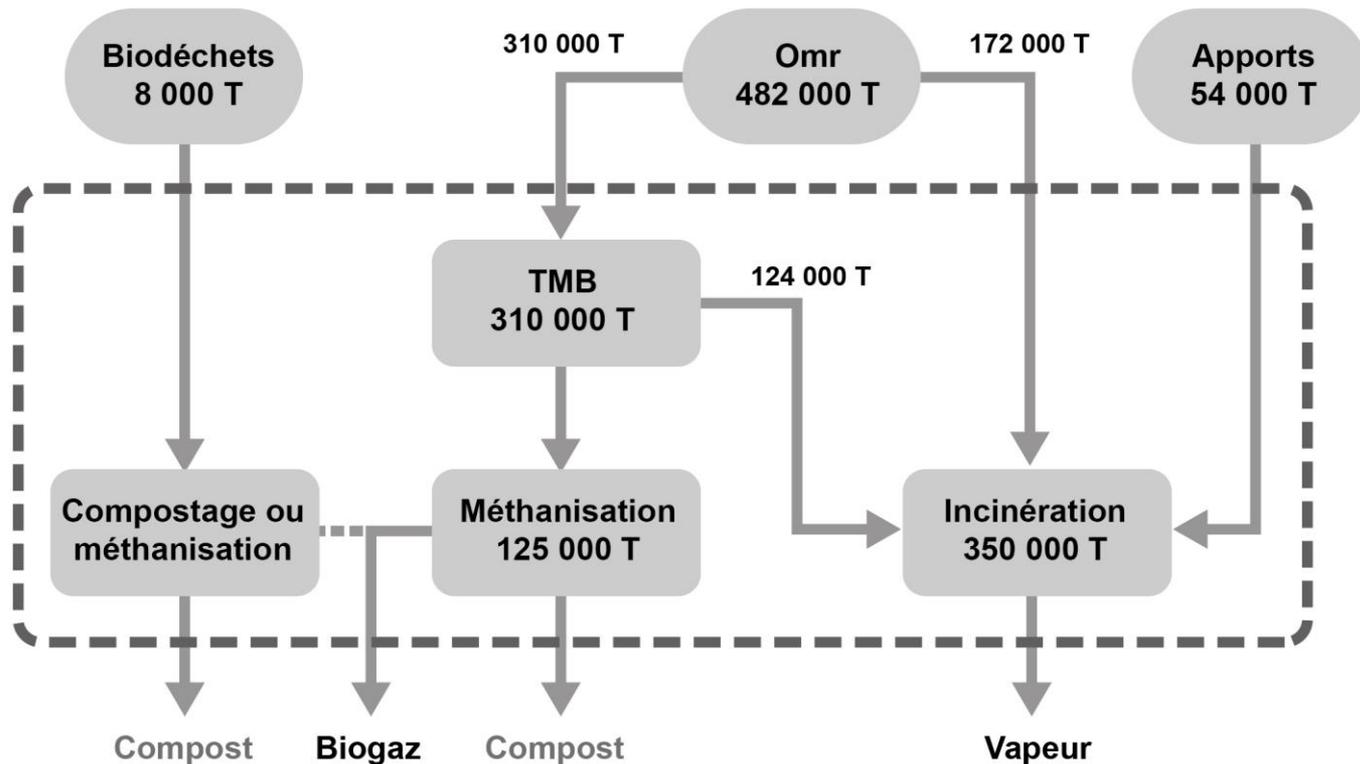
- ➔ Valoriser les déchets ménagers dans le respect de la hiérarchie européenne des modes de traitement, déclinée dans les objectifs du PREDMA
- ➔ Assurer la continuité du service public en appliquant le principe de proximité
- ➔ Mettre en œuvre un principe de réversibilité pour intégrer les futurs progrès technologiques et la réduction espérée des quantités de déchets à traiter
- ➔ Mettre en œuvre les meilleures technologies disponibles dès la mise en service et tout au long de l'exploitation

## Rappel des objectifs du projet (2/2)

- ➔ Assurer une intégration architecturale et paysagère exemplaire prenant en compte les grands projets d'aménagements urbains d'Ivry-sur-Seine et de Paris
- ➔ Mettre en œuvre des moyens de transport alternatifs à la route
- ➔ Dimensionner les investissements au niveau optimal
- ➔ Obtenir un coût global de traitement maîtrisé
- ➔ Mettre en œuvre une charte de qualité environnementale, intégrant une démarche de haute qualité artistique et culturelle (HQAC)

# Le projet issu du dialogue compétitif

## Dimensionnement et principe de fonctionnement



# Les orientations architecturales souhaitées

- ➔ **Affirmer l'identité d'une usine dans la ville**, l'usine actuelle ayant fortement marqué le paysage urbain de ce secteur d'Ivry et représentant un repère emblématique de l'histoire urbaine de la ville ;
- ➔ **Faire dialoguer l'usine avec les quartiers alentours et organiser la perception du projet** à courte et longue distance, depuis Paris comme depuis Ivry, avec la mutation urbaine en cours sur les quartiers Masséna-Bruneseau et Ivry-Port ;
- ➔ **Garantir un traitement paysager de qualité**, avec la création d'espaces publics et une place importante accordée à la végétalisation.

# Les partis-pris architecturaux retenus

## ➔ Une usine urbaine

Une image industrielle forte en accord avec le paysage ferré et la mémoire du lieu. Une volumétrie urbaine stratifiée pour dialoguer avec les différentes échelles des quartiers alentours

## ➔ Une usine lisible et ouverte

Révéler la circulation des mouvements. Donner à voir l'activité de l'usine. Favoriser les percées visuelles

## ➔ Une architecture intégrant le phasage de l'opération

La nouvelle UVE : un îlot urbain à part entière.

# Le projet issu du dialogue compétitif



*vue aérienne*

# Evolution du contexte national et local

# Les orientations fixées par la Loi sur la Transition Énergétique

Les orientations de gestion et de traitement :

- ➔ **Développer le tri à la source des biodéchets**
- ➔ **Restrictions pour la création de nouvelles installations de TMB-méthanisation-compostage des ordures ménagères résiduelles (OMr)**
- ➔ **Incitation à la valorisation énergétique à partir de combustibles solides de récupération (CSR)**

# Evolution du contexte local

- ➔ La position de la commune d'Ivry rappelée dans deux vœux de janvier 2014 et novembre 2015

Les autres sites du Sytom:

- ➔ Les centres de tri :
  - abandon du projet de centre de Paris 12 (Bercy-Charenton)
  - construction du centre de Paris 17 (Clichy-Batignolles)
  - accroissement des capacités du centre de Romainville
- ➔ Abandon du projet de TMB-méthanisation de Romainville
- ➔ Rénovation d'Isséane
- ➔ Rénovation de Saint-Ouen
- ➔ Coopération avec les syndicats voisins
- ➔ Coopération avec le SIAAP

# **Le Comité de Suivi du projet et la troisième phase de concertation post-débat**

# Composition du Comité de suivi

<b>Collège ELUS</b>	<b>Collège NON ELUS</b>
Mairie d'Ivry-sur-Seine	Groupe des Sentinelles d'Ivry
Mairie de Paris	Collectif 3R
Mairie du 13 <sup>ème</sup> arrdt de Paris	FNE-Ile-de-France
Mairie de Vitry-sur-Seine	Zero Waste France
Mairie du Kremlin-Bicêtre	Conseil de quartier Patay-Masséna
Mairie de Charenton-le-Pont	Préfecture du Val-de-Marne
Mairie de Villejuif	DRIEE
Mairie d'Alfortville	SEMAPA
Conseil régional d'Île-de-France	HAROPA-PORTS DE PARIS
Conseil départemental du Val-de-Marne	Groupement IP13
Etablissement Public Territorial n°12	Syndicat SPPTÉ-RP
Député de la 10 <sup>ème</sup> circonscription du Val-de-Marne	Collège « salariés » IP13

# Rôle et missions du Comité de suivi

- ➔ Partager l'état d'avancement du projet
- ➔ Suivre les études en cours et à venir
- ➔ Partager les évolutions possibles
- ➔ Poursuivre le dialogue pour tendre vers un projet partagé

# Le contenu de la délibération « CNDP » du 17 décembre 2015

- ➔ Engagement de nouvelles réflexions susceptibles d'intégrer dans la future Unité de Valorisation organique les nouveaux objectifs fixés par la loi sur la transition énergétique relatifs à la collecte des biodéchets à la valorisation organique des ordures ménagères résiduelles ;
- ➔ Engagement de la troisième phase de concertation post-débat
- ➔ Sollicitation de la CNDP pour la désignation d'un garant
- ➔ Saisine de la CNDP à l'issue de la troisième phase de concertation post-débat

# Modalités de concertation retenues

## ➔ Les réunions du Comité de Suivi

Instance de gouvernance de la concertation sur le projet

Pose les enjeux des sujets à débattre

Restitue et conclut les échanges des groupes de travail thématiques

## ➔ Des groupes de travail thématiques

Objectif : traiter plus en profondeur certains sujets techniques

Ouverts à des intervenants extérieurs pour présenter leurs études, retours d'expériences, expertises...

Ouverts au public, sur inscription via le site internet du projet (nombre de place limité en fonction des contributions déposées sur la thématique)

## ➔ Une réunion publique

Objectif : restituer l'état d'avancement du projet et les évolutions pressenties, répondre aux questions du public, recueillir ses réactions et suggestions

# Calendrier de la concertation

## COMITÉ DE SUIVI

**8 février 2016** - Centre Ivry-Paris XIII

## COMITÉ DE SUIVI

**21 avril 2016** - Centre Ivry-Paris XIII

## COMITÉ DE SUIVI

**27 mai 2016** - Centre Ivry-Paris XIII

## GRUPE DE TRAVAIL N°1 - GISEMENT

**10 mars 2016** - Mairie d'Ivry-sur-Seine

## GRUPE DE TRAVAIL N°2 - BIODÉCHETS

**30 mars 2016** - Mairie du 13<sup>ème</sup> arrdt de Paris

## GRUPE DE TRAVAIL N°3 - ALTERNATIVE À LA MÉTHANISATION SUR SITE / VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

**04 avril 2016** - Mairie du 13<sup>ème</sup> arrdt de Paris

## GRUPE DE TRAVAIL N°4 - INTÉGRATION DU PROJET / ACCOMPAGNEMENT DU PROJET

**12 mai 2016** - Mairie d'Ivry-sur-Seine

**Réunion publique**  
**5 juillet 2016** - Ivry-sur-Seine

**DÉROULÉ DE LA CONCERTATION**

**Bilan de la  
concertation**

# Modalités d'information et de participation du public

- ➔ Un **site internet** pour s'informer et contribuer :  
<http://projet-ivryparis13.sycotom.fr>
- ➔ Une communication relayée **par les communes et la presse**
- ➔ Une **lettre d'information en juin**, largement diffusée, pour présenter le projet aux habitants et annoncer la réunion publique

# Les évolutions envisagées pendant la concertation

# Evolutions et invariants du projet

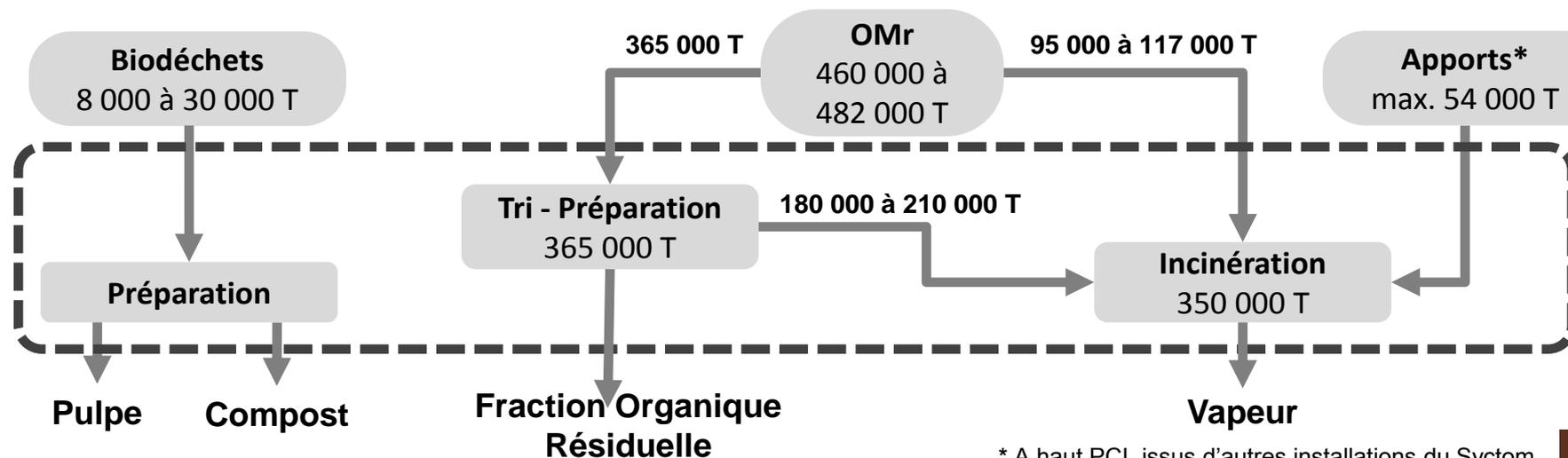
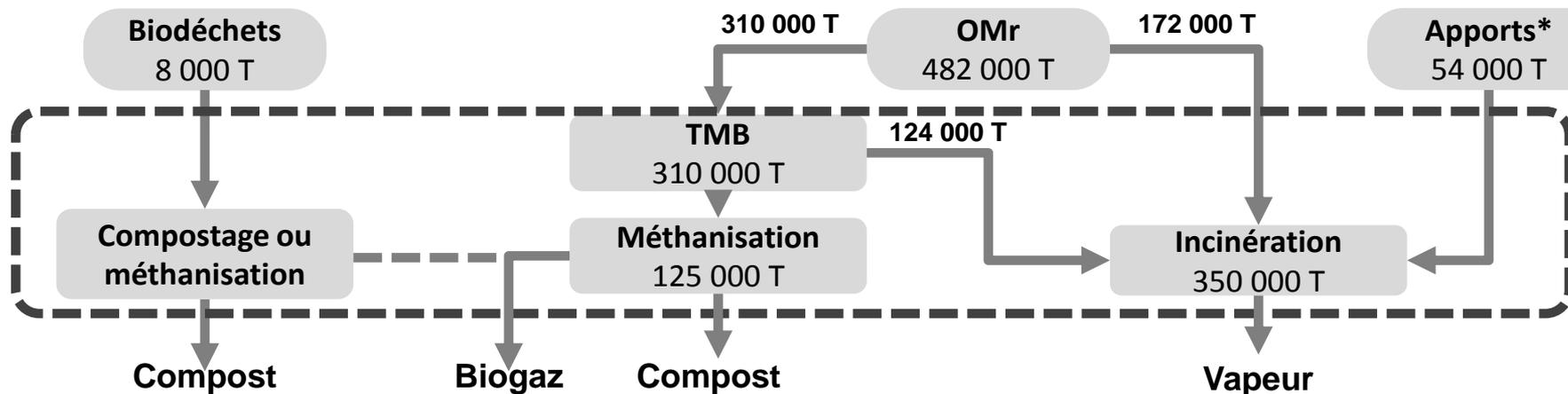
## Objectifs du Sycotom dans l'évolution du projet

- ➔ Adapter le projet aux objectifs des communes et de la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte :
  - Trouver une **alternative à la méthanisation sur site**
  - **Renforcer l'accueil des biodéchets**, accompagnant la mise en place des collectes séparatives de biodéchets dans les communes
  
- ➔ Permettre une séparation des fractions combustibles, organiques et recyclables, afin de **conserver une réduction de moitié des tonnages incinérés**

# Les évolutions envisagées

- ➔ **Filière de traitement biodéchets** : Maximiser l'accueil des biodéchets afin d'accompagner la montée en puissance des collectes séparatives : compostage partiel sur site ou transfert de pulpe à l'étude
- ➔ **Filière de traitement des OMr** :
  - Mettre fin au TMB et le **remplacer par un tri-préparation** maximisant la production d'un Combustible Solide de Récupération (CSR)
  - Transférer la fraction organique résiduelle pour une méthanisation externalisée **sans retour au sol**

# Les adaptations envisagées suite à la concertation avant / après



\* A haut PCI, issus d'autres installations du Sytom

# Les adaptations envisagées suite à la concertation

- ➔ Une filière biodéchets **ambitieuse**
- ➔ **Diminution du volume total d'OMr** à traiter, grâce à la mise en place de la collecte des biodéchets
- ➔ Diminution des tonnages **d'OMr directement orientés vers l'incinération**
- ➔ **Diminution de la fraction organique résiduelle**
- ➔ Un **tri-préparation** des OMr permettant la production d'une **quantité importante de CSR**
- ➔ Optimisation de la **production de vapeur** pour le chauffage urbain

# Premiers enseignements et étapes à venir

# Les premiers enseignements de la concertation

- ➔ Des débats sur les **évolutions de tonnages** de déchets ménagers à l'horizon 2023
- ➔ Un **bien-fondé des évolutions envisagées** plutôt partagé
- ➔ Des débats contradictoires sur les **modalités d'accueil et de traitement des biodéchets**
- ➔ L'émergence de **nouvelles attentes sur l'enveloppe architecturale** et la place de la **biodiversité** dans le projet

# Les prochaines étapes de la concertation

- ➔ Réunion publique : 5 juillet 2016 à 20h30 (Espace Robespierre à Ivry-sur-Seine)
- ➔ Fin de la concertation : 14 juillet 2016
- ➔ Examen du bilan de la concertation par la CNDP : septembre 2016

# Les étapes suivantes

**2016** : Procédure de qualification en Projet d'Intérêt Général (PIG)

Poursuite des études détaillées et engagement des études liées aux demandes d'autorisation

**2017** : Instruction des demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter

**2018** : Démarrage des travaux de la nouvelle Unité de Valorisation Energétique sur un terrain attenant à l'actuel centre, tout en maintenant en exploitation les capacités d'incinération de l'usine actuelle

**2023** : Mise en service industrielle et exploitation de la nouvelle Unité de Valorisation Energétique, déconstruction de l'usine d'incinération existante puis construction de la partie dédiée à la valorisation organique

**2027** : Mise en service industrielle et exploitation de l'installation complète

**Merci de votre attention**